UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission

Département du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Energie et de l'Economie Numérique

---

Le Commissaire

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003 /2026/AMI/DEMEN/UEMOA

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE REGIONALE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

1. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), dans le cadre de l'exécution de son Budget 2026, envisage le recrutement d'un Cabinet pour l'élaboration d'une stratégie régionale de l'Intelligence Artificielle.

2. L'objectif global :

L'objectif global est de développer l'IA en tant que science et technologie pour le positionnement stratégique de l'Union aux niveaux africain et mondial et de promouvoir une IA centrée sur l'humain et inclusive afin de stimuler l'innovation, de soutenir la croissance économique et la souveraineté numérique et d'améliorer le bien-être social des populations au sein de l'Union.

3. De façon spécifique, la mission du Cabinet consiste à :

- Faire un état des lieux des données et des stratégies d'IA des États membres de l'Union, en mettant en exergue les capacités techniques, les infrastructures et les compétences disponibles en lien avec le Programme Régional de Développement de l'Economie Numérique de l'UEMOA (PRDEN) ;
- Identifier les défis, les risques et les opportunités liés à l'adoption de l'IA, en intégrant les considérations éthiques et réglementaires, ainsi que les aspects relatifs à l'infrastructure, à la gouvernance, à la sécurité des données et à la formation de la main-d'œuvre ;
- Développer l'IA en tant que science et technologie à part entière (création des champions régionaux en matière d'IA) ;
- Définir un cadre normatif, réglementaire et institutionnel harmonisé pour une gouvernance efficace de l'IA et une gestion optimale des données ;
- Promouvoir une IA éthique, inclusive et responsable dans l'espace UEMOA ;
- Formuler des orientations pour l'intégration progressive de l'IA dans les secteurs prioritaires (Administration publique, Santé, Éducation, Enseignement supérieur, Recherche, Énergie, Agriculture, Commerce, Environnement, Aménagement du territoire, etc.) pour stimuler la croissance économique et améliorer la qualité de vie des populations ;
- Développer les compétences et la formation dans le domaine de l'IA ;
- Stimuler la recherche et l'innovation dans le domaine de l'IA ;
- Elaborer un plan d'actions régional structuré, pratique et réaliste pour la mise en œuvre de la stratégie régionale de l'IA ;
- Identifier les risques liés à la mise en œuvre de la stratégie régionale et proposer des mesures de mitigation ;
- Mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation de la stratégie régionale.

4. La durée totale prévue pour l'exécution de la mission est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

5. En vue de la constitution de la liste restreinte et pour une Demande de Propositions ultérieure, le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine invite les Cabinets à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites.

6. Les Cabinets intéressés sont invités à produire, dans leurs dossiers de manifestation d'intérêt, toutes références et tous documents permettant d'apprécier leurs expériences et expertises dans ces prestations. Ils devront notamment fournir les informations attestant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (brochures, références relatives à l'exécution de contrats analogues, moyens matériels, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des compétences nécessaires, etc.).

7. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

8. L'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux règles et procédures définies par la réglementation en vigueur à l'UEMOA notamment le Règlement d'exécution n° 001/2020/COM/UEMOA du 24 février 2020 relatif aux règles de passation, d'exécution, de réception et de règlement des marchés des Organes de l'UEMOA.

9. Les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale du Cabinet, l'expérience spécifique et la connaissance de la région sur la base des critères ci-après :

Critères d'évaluation	**Notes pondérées maximum**
1 - « Expérience générale du Cabinet »	**30**
2 - « Expérience spécifique du Cabinet »	**60**
3. Connaissance de la région (Etats membres de l'UEMOA)	**10**
Total des points	**100**

10. Pour tous renseignements, veuillez contacter :

- **M. Amadou Moustapha NDIAYE** - Tél. : +226 25 42 50 60, Email : amndiaye@uemoa.int ;
- **M. Wendkèta Adolphe KABORE** - Tél : +226 25 42 51 34, Email : wakabore@uemoa.int.

Aux jours et heures suivants :

- **Du lundi au vendredi, de 07H30 minutes à 12H30 minutes et de 13H30 minutes à 16H30 minutes ;**

11. Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, doivent être fournies sous format papier A4, en trois (03) exemplaires, **ainsi que sous format numérique sur clé USB**. Elles peuvent être envoyées par la Poste ou déposées au bureau du courrier de la Présidence de la Commission de l'UEMOA, à l'adresse suivante : 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO ; 01 BP 543 Ouagadougou 01 - Burkina Faso au plus tard **le vendredi 11 septembre 2026 à 12 heures 30 minutes précises, heure locale**.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 15 heures 30 minutes au 1er étage du complexe administratif de l'UEMOA sis à Ouaga 2000. Les représentants des cabinets ou des groupements de cabinets devront être **munis d'un mandat pour prendre part à l'ouverture des plis**.

L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt devra être scellée et porter visiblement la mention : « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Cabinet pour l'élaboration d'une stratégie régionale de l'Intelligence Artificielle** ».

Union Economique et Monétaire Ouest Africaine — Le Commissaire — UEMOA

Paul Koffi KOFFI